



## Compte rendu CAPD Mercredi 11 juin 2014

Section du Puy-de-Dôme

### Congé de formation professionnelle

Rappel des règles : un seul congé par enseignant au cours de la carrière, le plus souvent sur 12 mois et prise en compte du barème (AGS et demandes antérieures ; au maximum 3 demandes donc 9 pts)

5 départs en formation pour 16 demandes en 2014

Le SNUipp-FSU demande que les collègues soient informés que suite à un congé de formation, ils doivent « rester au service d'une des trois fonctions publiques pendant une durée égale au triple de celle pendant laquelle il a perçu l'indemnité ».

### Liste aptitude professeurs des écoles

Dans le Puy-de-Dôme, l'effectif est de 52 instituteurs dont 40 en activité.

Intégration par liste d'aptitude : 7 collègues intégrés pour 9 candidatures. Toutes les organisations syndicales demandent que les 2 collègues restants puissent accéder au grade de PE.

Intégration par le concours : 5 admis

### 1<sup>ère</sup> phase du mouvement

Affectation hors mouvement par priorité : ROMAGNAT Jacques PREVERT Maternelle.

Une demande de participation exceptionnelle au second mouvement accordée

### Postes spécialisés

Pour les postes spécialisés, les collègues ayant obtenu un départ en formation perdent le bénéfice du départ en formation s'ils n'ont pas de nouvelle affectation.

Option D : 3 départs effectifs pour 5 possibilités

Option F : 1 départ pour 2 possibilités

Option G : 2 départs pour 2 possibilités

DEPS : en attente de la réponse de Lyon

Postes vacants :

- 2 postes de psychologues,
- 2 postes de maîtres référents,
- 5 postes G et 4 postes E

Concernant les postes spécialisés, le SNUipp a proposé un appel à candidature pour les postes vacants. L'administration a opposé une fin de non recevoir. En réponse notre syndicat a demandé de récupérer les 3 départs en formation non utilisés afin de les affecter sur des départs en option G. Proposition rejetée.

L'ensemble des organisations syndicales souhaite un groupe de travail sur la question des postes spécialisés. Proposition retenue.

### Les PES (lauréats du concours exceptionnel)

54 admis. L'administration décide de bloquer 12 postes de brigade (parmi la quarantaine vacante) avec affectation sur congé long. 17 postes libres pour CLD (congé longue durée) ou CP (congé parental). 3 autres supports possibles.

Il manque encore 22 supports. Cette question sera étudiée lors d'un groupe de travail avec la CPD chargée de la formation (12 juin)

### Calendrier prévisionnel de la 2<sup>ème</sup> phase du mouvement

- 20-06 : publication de la liste des vœux
- 27-06 : retour des listes de vœux
- 01-07 : groupe de travail sur la 2<sup>ème</sup> phase
- 02-07 : CAPD (validation de la 2<sup>ème</sup> phase)
- 28-08 : CAPD (3<sup>ème</sup> phase du mouvement)
- 09-09 : ajustements de rentrée

Ineats / Exeats

5 demandes d'exeat, 2 pour convenance personnelle (une acceptée par échange, l'autre en attente) et 3 pour rapprochement de conjoint (acceptées)

L'administration accorderait 10 inéats sous réserve de l'obtention de leur exeat, soit :

- 7 pour rapprochement de conjoint (sur 121 demandes)
- 2 pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (sur 5 demandes)
- 1 pour convenance personnelle (sur 74 demandes)

2 nouvelles permutations informatisées ont été accordées suite à l'intervention du SNUipp au niveau national. Une entrée à titre exceptionnelle a été également acceptée.

Suite à un rééquilibrage académique, 3 collègues du Cantal et 3 collègues de la Haute Loire intègrent le Puy-de-Dôme.

### **Temps partiels**

Bilan des demandes de temps partiels :

531 demandes (dont 27 remplaçants à temps partiels) soit,

- 103 à 50%,
- 199 à 75%,
- 215 à 80%,
- 14 à 50% annualisés

Légère augmentation par rapport à l'an dernier.

Les collègues ayant obtenu au mouvement des postes de remplaçant seront interrogés rapidement.

Le SNUipp demande que les remplaçants à temps partiel soient prioritairement sur des remplacements courts, ou sur des remplacements de collègues à temps partiel, ce que l'administration avait déjà acté. La gestion sera assurée par les circonscriptions.

### **Appels à candidature**

Postes de coordonnateurs ULIS :

- Chamalières
- Clermont Roger Quilliot
- Issoire les Prés
- St Gervais d'Auvergne
- Thiers Audembron
- Beaumont Molière

Pôle ressources ASH amblyopes (2 postes)

En cours : postes surnuméraires, ULIS, Jean LAPORTE poste délocalisé Issoire ...

### **AVS**

Le SNUipp 63 a alerté l'administration sur le fait que des AVS n'ont pas eu de formation d'adaptation à l'emploi. L'administration demande de signaler ces oublis.

### **CDIsation**

21 personnes sur le 63 ont bénéficié cette année de 10 mois de CDD suite à leur fin de contrat AED. 14 AVS qui arrivent au bout de 6 ans de contrat AED, seraient concernés par la CDIsation l'an prochain. Ils seront tous contactés par l'administration.

### **Rythmes scolaires**

CDEN prévu le 04-07 à 9h30. Les derniers projets sont en cours de traitement. Le CDEN sera informé de toutes les modifications à valider.

### **TAP**

Le SNUipp demande une intervention de l'administration auprès d'un organisme de formation d'animateurs suite à des actions conduites auprès des intervenants des TAP, celles-ci étant susceptibles d'interférer avec les missions de l'école publique.

### **Jour de pré-rentrée :**

Le SNUipp a réitéré sa demande de laisser à l'initiative des équipes la gestion du calendrier des deux demi-journées de pré-rentrée (autre que celle du 1<sup>er</sup> septembre) et de la journée de solidarité. L'Inspecteur d'académie adjoint a refusé, sauf avis contraire du ministre, arguant de sa décision de reporter la pré-rentrée au 1<sup>er</sup> septembre. En conséquence :

- pas de pré-rentrée le 29 août.
- pré-rentrée le lundi 1<sup>er</sup> septembre
- rentrée des élèves le mardi
- le rattrapage de la journée de solidarité sera donc pris à partir de septembre.
- le 2<sup>ème</sup> jour de pré-rentrée sera étudié prochainement.

### **Carte scolaire**

Le SNUipp demande qu'il y ait un travail de carte scolaire en juin. Refus de la DASEN. Derniers ajustements à la rentrée de septembre.

## **Dispositif FSE**

40 supports « décharge direction 4 classes » en cours de constitution.

---

**SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple , 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72, Fax 04.73.31.76.81

[Snu63@snuipp.fr](mailto:Snu63@snuipp.fr)